

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **23**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
Budget primitif 2024 –
budget annexe ANRU II

SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi 9 avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Bernard DUNIAT, Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,
Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Michelle MAGNOL à Thierry BARTHELEMY,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE.

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Claire JOYEUX.

Secrétaire de séance :

Pierre SUREDA

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE ANRU II

- Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif;
- Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget ANRU II;
- **Considérant** la teneur du Débat lors du Rapport d’Orientation Budgétaire du 09 avril 2024, les commissions des finances du 28 mars 2024 et du 10 avril 2024 ;
- **Considérant** le projet de budget primitif de l’exercice 2024 du budget annexe ANRU II présenté par le Maire ;

Le projet de Budget Primitif 2024 au Budget Annexe ANRU II, qui s’équilibre de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d’investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 418 426,30	1 243 851,85
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l’exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d’exécution de la section d’investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 174 574,45
=		=	=
Total de la section d’investissement (2)		1 418 426,30	1 418 426,30
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	54 595,00	54 595,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l’exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		54 595,00	54 595,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		1 473 021,30	1 473 021,30

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 22 VOIX POUR ET 8 VOIX CONTRE (Eric BOUCOURT, Régine BEAL, Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Francis ROUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :

- **Adopte** le budget primitif pour l’exercice 2024 du budget annexe ANRU tel que décrit dans le document annexé :
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d’investissement,
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance,



Pierre SUREDA

Le Maire,



Stéphane RODIER

